

Propositions pour dynamiser l'économie locale en s'appuyant sur les ENL et les associations locales, acteurs de la culture libre en Lorraine

1) Une expression et une prise de position claire des responsables politiques en faveur de la culture libre (logiciels, Open Data, Openhardware).

2) Reprendre et appliquer les termes de la directive de Jean-marc AYRAULT (http://www.goall.fr/wp-content/uploads/2012/11/cir_35837.pdf):

- Encourager la commande publique à se porter sur les standards ouverts et les logiciels libres. Développer la culture libre et constituer des réseaux d'experts au sein des collectivités locales et des organismes dépendants. Former les chefs de projets, les acheteurs et les juristes aux droits d'auteurs, licences libres, marchés publics. Impliquer les Entreprises du Numérique Libre (ENL) locales dans les marchés.
- Réinvestir les économies de licences dans le développement de logiciels libres ciblés, les publier sur des forges, participer au travail des communautés développant chaque logiciel libre, ne pas donner naissance à une communauté séparée et à des versions spécifiques des logiciels. Favoriser l'implication à titre professionnel des salariés dans ces communautés (programmation de logiciels libres, traduction, documentation etc.).

L'association GOALL et ses membres, les membres du CNLL et les associations partenaires peuvent intervenir comme consultants pour aider à la mise en place de cette politique (groupes de travail).

3) La mise en place à Metz d'un hackerspace/centre de formation avec un accès gratuit, public et libre d'accès, et un budget pour héberger et aider au démarrage des projets libres innovants.

4) Politique Open Data : publier les données publiques sous licence libre, encourager le développement d'applications par les ENL. On peut comparer la licence OpenData du Grand Nancy avec la licence actuelle du portail Open Data de Metz. Pour Metz, licence et données sont inutilisables.

5) Renforcer la présence de la culture libre dans l'éducation et dans les associations.

6) Intégrer les offres de formation des ENL dans les offres de formation des collectivités locales (CCI Formation, INFOLORR...).

7) Aménager les postes pour les malvoyants avec des solutions libres. Voir par exemple <http://www.goall.fr/amenager-le-poste-dun-non-voyant-au-travail-ou-a-domicile>